

# Synthèse atelier de capitalisation des expériences de conseil agricole au Mali et dans la sous-région.

*4 au 6 avril 2006, Centre Jean Bosco, Sikasso*

Le travail de capitalisation sur les différentes actions de conseil aux exploitations agricoles développées au Mali a été mis en place et coordonné par l'APCAM depuis janvier 2006.

Organisé et animé par le CIRAD, ce travail a consisté dans un premier temps

- à mener entre janvier et mars 2006 une étude pour décrire et analyser les forces et les faiblesses des différents dispositifs (pertinence, profils des conseillers et des prestataires, financement, etc), mais aussi des types et méthodes de conseil mis en œuvre au Mali. Un accent particulier sur la question de la durabilité des expériences. Cette étude devant aboutir à des propositions de pistes d'action pour le développement des démarches de CEF et de conseil/vulgarisation au Mali ;
- à participer à deux réunions (12 janvier et 23 mars) organisées par l'APCAM avec les structures impliquées dans le conseil visant à mettre sur pied un groupe de travail qui soit acteur dans ce travail de capitalisation ; ces deux réunions ont abouti à une esquisse de ce que pourrait devenir ce groupe de travail.

Dans un second temps, L'APCAM a organisé à Sikasso cet atelier animé par le CIRAD (Patrick Dugué et Michel Havard) et un consultant national (Yacouba Coulibaly) pour discuter les résultats de l'étude et animer les échanges entre structures intéressées par le conseil agricole. Ces échanges devaient permettre de définir une stratégie pour le développement du CEF au Mali, pour l'organisation du groupe de travail et pour rechercher des solutions de financement durable du conseil. Le souci de l'APCAM de délocaliser l'atelier à Sikasso marque une volonté de se rapprocher des producteurs.

Cet atelier a réuni plus de 50 participants d'horizons divers : organisations paysannes, organisations professionnelles, syndicats agricoles, APCAM, Chambres d'agriculture, Structures de l'Etat (DNA, DNPIA, CMDT, IER, OHVN, CNRA, etc.). Les producteurs et les responsables d'OP se sont fortement impliqués dans les débats et les interventions des structures publiques ont été très constructives.

Les présentations des résultats de l'étude et de quelques structures (CMDT, OHVN, Kafo Djiginew, CNOP) montre que le conseil agricole n'a pas disparu du paysage malien. Des enseignements peuvent être tirés des expériences en cours ou récentes (CMDT, OHVN, CNOP, PASE, PASAOP, ON/URDOC .....):

- un besoin d'échanger et de s'informer : les travaux de capitalisation antérieurs (actes de Bohicon, rapports des projets, etc.) sont peu connus,
- un besoin d'informations accessibles aux producteurs
- un soucis de préparer l'avenir (désengagement de l'Etat, privatisation, ..... )

Une question importante est revenue régulièrement dans les débats : Qui va prendre la relève dans le domaine du conseil?

Après ces présentations, l'atelier a débattu autour de 3 thèmes :

- T1 Les besoins en conseils, méthodes et outils
- T2 La gestion des dispositifs, leur gouvernance et financement
- T3 les besoins en ressources humaines (conseillers, formateurs, concepteurs,...)

Trois groupes discutaient en même temps du même thème et les différents types de participants étaient mélangés dans chacun des groupes. Les débats, en français et en Bambara, ont été très animés. Ils ont permis une participation effective des paysans et de

leurs représentants. Lors de cet atelier, les producteurs ont acquis des connaissances qui leur donnent une meilleure vision du conseil. Mais, il est important qu'ils continuent de réfléchir afin d'intervenir efficacement dans le groupe de travail.

Sur les trois thèmes de l'atelier, les débats ont fait ressortir des éléments importants à prendre en compte par la suite et qui sont présentés ci-après :

### **1. Les besoins en conseils, méthodes et outils**

Les besoins en conseil sont diversifiés. Ils nécessitent un conseil (global) pour la gestion de l'exploitation combiné à des besoins spécifiques (technique, économique, marketing, juridique). Afin de répondre aux attentes des producteurs, le conseil mis en œuvre doit les intéresser, avec des outils accessibles, ce qui exige de les associer à la conception de la démarche et des outils. Il est aussi important de distinguer différents niveaux : un conseil pour le plus grand nombre ; un conseil plus ciblé pour certains sur des questions ou des situations spécifiques.

### **2. Gestion des dispositifs, gouvernance, financement**

Le conseil n'est plus seulement l'affaire de l'Etat et des services publics. Les OP, les Chambres d'Agriculture ont un rôle à jouer (facilitateur, voir maître d'œuvre) en contribuant à la conception, la mise en œuvre et au suivi-évaluation du conseil. Les producteurs et les OP conçoivent bien qu'il leur faut contribuer au financement du conseil. Mais dans la pratique il est difficile de récupérer les contributions financières des « producteurs conseillés ». Il y a donc lieu d'envisager des co-financements : Etat, filières (taxes), OP, producteurs.... La réduction du coût du conseil par exploitation implique de réfléchir à la fonction d'animateur-paysan afin de favoriser la démultiplication de l'intervention du conseiller.

### **3. Besoins en ressources humaines**

Le conseiller doit être proche des producteurs, engagé, suivi, évalué et recyclé régulièrement, et donc bénéficier de formations continues. Les futurs conseillers doivent recevoir des formations adaptées, proches du milieu rural, et intégrant le conseil, la vulgarisation ..., ce qui demandent des concepteurs et des conseillers jeunes, dynamiques. Le conseil doit impliquer ingénieur, technicien supérieur, agent technique, animateur paysan. En parallèle, la formation des producteurs est indispensable pour leur permettre de mieux valoriser le conseil : alphabétisation mais aussi formation technique et autres

#### **Les suites à donner**

Cet atelier n'est qu'une étape dans le travail de capitalisation. La réflexion doit continuer. Pour ce faire, les actions ci-après sont proposées.

Dans un premier temps, d'ici un mois, le CIRAD va finaliser son rapport et fournir des informations complémentaires sur le conseil (divers documents peu diffusés au Mali). Parallèlement, l'APCAM doit donner la priorité à la confirmation du groupe de travail sur le conseil agricole qui va assurer la suite de l'atelier et contribuer au développement du conseil agricole au Mali. Les objectifs de ce groupe étant de :

- Développer une stratégie pour accompagner les producteurs, faire vivre le conseil à l'exploitation, développer des synergies avec la formation et l'alphabétisation des paysans
- Mobiliser l'Etat et les bailleurs sur ces questions
- Préparer l'avenir proche (implication dans les futurs projets)

Rapidement, pour mettre en place le groupe, l'APCAM doit faire un courrier aux institutions impliquées en rappelant les règles ci-dessous et en faisant des propositions à discuter par le groupe.

Pour faire vivre ce groupe de travail, les institutions de divers secteurs de la production agricole (au sens large) doivent s'engager fermement, nommer des représentants permanents. Les producteurs et leurs OP doivent participer activement au groupe, y avoir leur place. Un animateur à plein temps ou temps partiel basé à l'APCAM doit être en charge de ce dossier (financement à rechercher). Enfin des moyens financiers doivent être mobilisés pour le fonctionnement du groupe.

Des propositions, non exhaustives, d'activités du groupe ont été émises en fin d'atelier (à discuter par le groupe en terme de hiérarchisation et programmation pour 2006) :

- Engager une réflexion sur l'alphabétisation (état des lieux, synergie avec le conseil)
- Faire circuler l'information par exemple sur les outils du conseil, et les expériences en cours, les nouveaux projets
- Initier un travail sur l'impact du conseil (nombre d'exploitations touchées, ....)
- Faire l'inventaire des formations existantes et les adapter pour le conseil, prendre en compte la stratégie nationale de la formation agricole
- Préparer un atelier pour les producteurs pour aller plus loin dans les démarches de conseil : visiter des groupes en conseil, comprendre les bases de la gestion, comprendre certains outils

En appui à ce groupe, le CIRAD assurera une veille sur les avancées méthodologiques et opérationnelles relatives au conseil dans la sous-région. Via l'APCAM, il transmettra régulièrement de l'information aux groupes de personnes et d'institutions mobilisés sur les questions de conseil aux producteurs au Mali, en vue de contribuer à la mise en réseau des opérateurs.